



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0

Ré

Mc
b



10012339

BRUXELLES

13 -01- 2010

Greffe

N° d'entreprise : 0448768520

Dénomination

(en entier) : **ALEA JACTA**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 1060 Bruxelles, rue du Fort 109

Objet de l'acte : **MODIFICATION AUX STATUTS - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

Il résulte d'un procès-verbal dressé le quinze décembre deux mille neuf, par Maître Denis DECKERS, Notaire Associé, membre de "Berquin Notaires", société civile à forme commerciale d'une société coopérative à responsabilité limitée, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, avenue Lloyd George, 11, et le numéro d'entreprise 0474.073.840 (RPM Bruxelles), qui contient à la fin la mention d'enregistrement suivante:

"Enregistré deux rôles sans renvoi au 1er bureau de l'Enregistrement de FOREST le 21 décembre 2009. Volume 60 folio 38 case 3. Reçu vingt-cinq euros (25€). pour le Receveur, (signé) VAN MELKEBEKE."

que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée "ALEA JACTA", ayant son siège à 1060 Bruxelles, rue du Fort 109,

a pris les résolutions suivantes:

1° Modification de l'objet social de l'article 3 des statuts, et remplacement de la première phrase par le texte repris ci-après:

" La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, en son nom ou au nom de tiers, pour compte propre ou compte de tiers : le montage sonore ou audio-visuel et l'ensemble de la post production audio-visuelle en général sur tous supports existants ou à inventer."

2° Tous pouvoirs à ont été conférés J. Jordens SPRL, qui, à cet effet, élit domicile à rue du Méridien 32, 1210 Bruxelles, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

PROCURATIONS:

Etaient représentés, les associés suivants:

1° Monsieur Frédéric Boris Sébastien JESSUA, demeurant à 75018 Paris, avenue Rachel 10/12, France,

2° Monsieur Michel CAULEA, demeurant à 1060 Bruxelles, rue Ducpetiaux 54,

3° Monsieur Vincent René Gaston TAVIER, 1060 Bruxelles, rue Cluysenaer 15,

4° Monsieur Etienne CURCHOD, demeurant à 1007 Lausanne (Suisse), avenue de Grammont 16,

5° Monsieur Emmanuel DE BOISSIEU, demeurant à 5 rue du Parc, 66200 Comeilla Del Vercol, France,

représentés par Monsieur Franco Nicola Piscopo, né à Schaerbeek le 19 décembre 1967, domicilié à 53 rue Maurice Wilmotte, 1060 Bruxelles en vertu de cinq procurations sous seing privé.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

(Déposées en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, cinq procurations, le texte coordonné des statuts).

Denis DECKERS

Notaire Associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/01/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature